

L'IMPACT DU DROIT DES SUCCESSIONS EN IMMOBILIER



LA FORMATION

Lors de l'ouverture d'une succession, un bilan complet du patrimoine du défunt est réalisé.

La masse successorale est calculée et les droits de succession de chacun des héritiers estimés.

Découvrez ici l'impact du droit des successions sur l'immobilier.



LES OBJECTIFS

· Connaître les régimes matrimoniaux et les droits spécifiques du conjoint survivant

· Maîtriser les règles de la dévolution successorale

· Améliorer son conseil auprès des clients



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

· Méthodes pédagogiques : Alternance d'exposés, études de situations concrètes et exercices pratiques.

· Moyens techniques : PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

· Moyens humains - Formateur qualifié ayant une expérience pratique dans le secteur de l'immobilier.

Évaluation :

Cette formation n'est pas soumise à une évaluation. Cependant, le formateur interrogera oralement les stagiaires, tout au long de la formation pour vérifier la bonne compréhension.

PROFIL FORMATEUR

Les intervenants ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie.



PUBLIC CONCERNÉ

· Agent immobilier

· Agent commercial indépendant

· Dirigeant d'agence ou de réseau

Les formations sont accessibles à tous les professionnels de l'immobilier. Il est conseillé d'avoir des bases et un minimum d'expérience pour suivre cette formation.

LA DURÉE

Il s'agit d'une formation d'une journée répartie en 7h00.

PRÉ-REQUIS

· Maîtrise écrite et orale de la langue française

· Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

Le nombre de participants est limité à 4 minimum et 10 maximum par session.

LE LIEU

Cette formation se déroulera à la salle « La Capricieuse » de la Capitainerie au Port de Gustavia. Cette salle est équipée pour recevoir des personnes à mobilité réduite.

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
59 rue Samuel Fahlberg, Gustavia,
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
Port : 06 90 68 51 04
gregory.guerot@cemstbarth.com
www.cemstbarth.com



DÉTAILS

MODULE 1 : LE CHOIX DU RÉGIME MATRIMONIAL ET SES EFFETS (4H00)

• Séquence 1 : Aspects juridiques des régimes matrimoniaux et leurs effets sur le patrimoine commun

- Régime légal de la communauté réduite aux acquêts
- Communautés conventionnelles : avantages et inconvénients, incidences en cas de décès de l'un des époux
- Régimes séparatistes : séparation de biens pure et simple, participation aux acquêts
- Clauses préciputaires : protection complémentaire du conjoint, intérêt par rapport à la succession à venir
- PACS
- Union libre
- Précautions à prendre au niveau des prises de garantie sur biens communs, indivis et sur le logement familial
- Dettes du ménage et recouvrement des dettes nées du chef de l'un des époux, quid de la solidarité ?
- Achat d'un bien par l'un des époux, en période transitoire, alors que le divorce n'est pas prononcé

MODULE 2 : LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE PAR VOIE SUCCESSORALE (3H00)

• Séquence 1 : Introduction de notions juridiques relatives au droit des successions

- La dévolution
- La notoriété
- L'attestation dévolutive
- L'héritier
- Le légataire
- L'impact du testament en immobilier
- La donation entre époux
- Le legs particulier ou universel
- L'usufruit
- La nue-propriété
- La réserve
- La quotité disponible

• Séquence 2 : Dévolution de la succession

- Les règles légales de dévolution :
- En l'absence de conjoint : principe directeur / principe correcteur
- En présence du conjoint : droits légaux, droits au logement, droit à pension
- Les droits de retour légaux
- L'indice d'un testament :
- En l'absence de réservataire
- En présence de réservataire : notion de quotité disponible
- A qui s'adresser pour connaître les héritiers ? Si l'auteur est domicilié à l'étranger ?
- Que faire en cas d'erreur dans la notoriété ?



FINALITÉ

A la fin de la formation, le participant se verra délivrer une attestation de suivi de stage du Centre de Formation de la CEM.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponibles sur notre site Internet. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

Formation adaptable aux personnes en situation de handicap. Veuillez contacter la référente handicap Virginie Allamelle au 0590 27 12 55 ou sur virginie.allamelle@cemstbarth.com



POUR VOUS INSCRIRE, NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN D'INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET DE LA CEM : WWW.CEMSTBARTH.COM